



42 JOURS PLUS TARD : UN MOUVEMENT MAJORITAIRE ET INEDIT !

La mobilisation s'est poursuivie les 14, 15 et 16 janvier derniers encore à l'appel de l'intersyndicale devant le Medef 88 pour le retrait du projet de réforme des retraites, entraînant chaque jour de nouveaux travailleur.euses, de la jeunesse, et retraités...

Des initiatives se tiennent sur le département des Vosges, grèves, manifestations, rassemblements, piquets de grève comme chez Enedis Saint dié, etc...

Malgré les annonces du premier ministre et après 6 semaines d'un mouvement social inédit, dont nous nous félicitons, la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste.

La communication gouvernementale visant à nous expliquer à nouveau que ce projet est «juste et simple» se heurte à une opinion publique qui voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses. Majoritaires, ensemble, les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires des Vosges comme nationalement exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition, solidaires et intergénérationnels, fondés sur un système par annuités. L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel, transmises une fois de plus au préfet des Vosges lors de la dernière audience à l'issue de la manifestation du 16 janvier. Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur.euses dans le régime par répartition et éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires des Vosges, appellent à réunir des assemblées générales dans les syndicats pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de nos propositions.

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident. Elles appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier.

Elles proposent d'organiser localement dans le département à travers les structures syndicales locales comme, dans les services et entreprises des initiatives le jeudi 23 y compris en soirée.

Elles appellent départementalement à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui examinera le projet de loi, une Grande journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle à Epinal et devra être aussi l'occasion d'actions symboliques fortes qui marqueront le rejet total de cette contre réforme des retraites !

Ensemble, déterminées à obtenir le RETRAIT et l'ouverture de véritables négociations pour améliorer nos systèmes de retraite existant !

L'intersyndicale réunie à Epinal le 16 janvier 2020